

Fondée à Lausanne

FEDERATION VAUDOISE DES SOCIETES D'APICULTURE

Section de SOCIÉTÉ D'APICULTURE de Lausanne Epalinges Lausanne

25 feurier 202



Rucher-école de la Picholette



Rapport 202

Table des matières

1	ORL	JRE DU JOUR	2
	1.1 1.2	PROCÈS-VERBALRAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA FVA	
2	AC1	ΓΙ V ΙΤÉS	
	2.1	RAPPORT SUR LA VULGARISATION APICOLE VAUDOISE	14
	2.2	RAPPORT DU RESPONSABLE DES MONITEURS-ÉLEVEURS	
	2.3	RAPPORT SUR LE CONTRÔLE DU MIEL	
	2.4	RAPPORT DU RESPONSABLE DES EXPOSITIONS FVA	18
	2.5	LISTE DE DISTRIBUTION DES ACARICIDES 2023	19
	2.6	ENGAGEMENT DES SECTIONS	20
3	FINA	ANCES	21
	3.1	BILAN	21
	3.2	COMPTES DE PERTES ET PROFITS	22
	3.3	BUDGET 2023	23
	3.4	RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES COMPTES	24
4	ORG	GANISATION DE LA FÉDÉRATION VAUDOISE DES SOCIÉTÉS D'APICULTURE	25
	4.1	COMPOSITION DU COMITÉ	25
	4.2	Présidents des sections	26
	4.3	CAISSIERS DES SECTIONS	
	4.4	SECRÉTAIRES DES SECTIONS	
	4.5	CONTRÔLEURS DU MIEL	
	4.6	CONSEILLERS APICOLES	30
	4.7	MONITEURS ÉLEVEURS / ASSOCIATION STATION VAUDOISE FÉCONDATION REINES	
	4.8	DÉLÉGUÉS VESPA VELUTINA	
	4.9	MEMBRES HONORAIRES	
	4.10	CHRONOLOGIE DES PRÉSIDENTS, DU COMITÉ FVA ET DES DÉLÉGUÉS SAR	35
5	INS	PECTORAT	39
	5.1	INSPECTEURS DES RUCHERS	39



Fédération Vaudoise des sociétés d'Apiculture

ASSEMBLEE DES DELEGUES

Samedi 25 février 2023

Grande salle d'Epalinges – Organisation par la section de Lausanne

Ordre du jour

- 1.. Ouverture de l'assemblée.
- 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 26 février 2022
- 3. Rapport du président
- 4. Présentation des comptes
- 5. Rapport de la commission vérificatrice des comptes (Nyon et Orbe)
- 6. Approbation des comptes de l'exercice 2022
- 7. Rappel des sections vérificatrices des comptes de l'exercice 2023 (Orbe et Pays d'Enhaut)
- 8. Budget 2023 et cotisations 2024
- 9. Rapport de la vulgarisation apicole
- 10. Rapport du responsable des moniteurs-éleveurs
- 11. Rapport du contrôleur du miel
- 12. Rapport de la responsable de la promotion et des expositions.
- 13. Election du comité et du président
- 14. Nominations statutaires
- 15. Proposition de modifications des statuts et validation
- 16. Assemblée SAR 2023
- 17. Etat sanitaire du rucher vaudois par l'Inspecteur cantonal.
- 18. Messages des invités.
- 19. Assemblée des délégués FVA 2024, section de Lucens
- 20. Divers et propositions individuelles

1.1 Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée

Il est 13h45 quand l'assemblée des délégués 2023 est ouverte par son président Quentin Voellinger.

Présences

Il accueille les représentants des sections, les membres honoraires, ainsi que nos invités

MM. Alain Monod - syndic de la Commune d'Epalinges, Claude Baehler - président de l'association Prométerre, Giovanni Peduto – vétérinaire cantonal DGAV DAVI, Romain Savary – Collaborateur Scientifique DGE BIODIV , Franck Crozet - inspecteur cantonal des ruchers, Benoît Droz - représentant vaudois à la SAR, Alain Jufer - responsable des moniteurs-éleveurs, Patrick Moreillon - contrôleur du miel FVA.

La présence de ces invités honore l'Assemblée des délégués de l'organe faîtier de l'apiculture vaudoise et le comité en est reconnaissant.

Sont excusés: Mme Clarisse Schumacher Petoud et M. Serge Terribilini - préfets du district de Lausanne, Mmes Suzanne Gabriel - Vaud Promotion, Aurélie Heinis - chargée de projet DGAV, Vanessa Ménétrier - Proconseil projet agriculture-pollinisateur, Najla Naceur - Cheffe de section DGAV DAGRI, Eliane Pinard-Baumgartner - Vaud Promotion, Florence Renggli – directrice de Vaud Promotion. MM. Jean-Michel Bolay - police phytosanitaire DGAV DAGRI, Frédéric Brand – directeur DGAV DAGRI, Jean-Daniel Charrière - responsable du centre de recherche Agroscope Liebefeld-Posieux; Pascal Hottinger – Directeur général DGAV, Jean Rosset - inspecteur cantonal des forêts, ainsi que M. René Pidoux, membre honoraire.

Environ 50 personnes sont présentes, délégués, membres honoraires et invités confondus.

27 délégués sont présents (sur 36 convoqués) et 5 membres du comité, la majorité absolue à 17 voix (hors présidence).16 sections sur 18 sont représentées, le quorum est atteint, l'assemblée peut donc délibérer.

Minute de silence

Plusieurs amis apiculteurs nous ont quittés cette dernière année. En leur mémoire l'assemblée se lève et respecte une minute de silence.

Ordre du jour

Il a été remis dans les délais statutaires à chaque président de section. Il n'est pas mis en consultation.

Médaille Apimondia

La médaille d'or d'Apimondia, catégorie stand, est propriété de la FVA. Elle a récompensé le stand de la FVA lors de la grande réunion de Lausanne en 1995. Symboliquement cette médaille représente la grande famille des apiculteurs vaudois. Aujourd'hui elle personnifie la présence de tous et nous rappelle que nous sommes réunis pour le bien de chacun.

Elle a été confiée en 2022 à la section du Jorat et est transmise à la section organisatrice lors de cette assemblée des délégués. Elle transite par les mains de Werner Stern, membre honoraire, qui fût le président d'Apimondia 1995 et qui nous fait l'honneur d'être présent. La société de Lausanne en prendra grand soin jusqu'à la prochaine assemblée.

Mots des autorités

Monsieur Alain Monod, syndic de la commune d'Epalinges, fait une présentation de cette commune de bientôt 10'000 habitants qui pourra bientôt porter le statut de ville. Que cet intervenant soit ici remercié pour sa présence.

Désignation des scrutateurs

2 déléguées sont désignés comme scrutateurs des votes, il s'agit de messieurs Charles Stoll et François Schilliger.

Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour ne suscite aucune remarque et est accepté tel que présenté

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée 2022

Le PV de l'assemblée du 26 février 2022 qui s'est tenue à Mézières figure dans le rapport annuel de la FVA et a été adressé aux invités et à tous les présidents des sections.

Il ne suscite aucune remarque.

Le PV est accepté à l'unanimité.

Son auteur, Sylvain Uldry, secrétaire, est remercié pour la prise de note et la rédaction de cet important document.

3. Rapport du président

→ voir 1.3

Quentin Voellinger, président, fait un résumé des points importants relatifs au fonctionnement de notre société, il profite également de remercier les personnes qui y œuvrent. Il propose dans son rapport une synthèse complète de l'année 2022.

4. <u>Présentation des comptes</u>

 \rightarrow voir 3.1 / 3.2

Didier Reymond, caissier, présente les comptes de la FVA.

Les comptes de la FVA laissent apparaître, pour l'exercice 2022, une perte de Frs 2'811.52.

Ces derniers sont expliqués en détail à l'aide d'un tableau présenté en annexe 3.1.

Pour rappel, la caisse des acaricides est intégrée à la comptabilité depuis 2021 et ne fait plus l'objet d'une présentation séparée.

Cette présentation ne suscite aucune question ou remarque.

5. Rapport de la commission vérificatrice des comptes

 \rightarrow voir 3.4

Philippe Leger de la section de Nyon, est rapporteur de la commission, composée également de Madame Myriam Buchs de la section d'Orbe.

Il nous fait la lecture du rapport de la commission de vérification.

6. Approbation des comptes de l'exercice 2022

A la suite de la présentation des comptes et du rapport de la commission de vérification, l'approbation des comptes est soumise au vote.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Didier Reymond, caissier de la FVA est chaleureusement remercié pour son travail.

7 Rappel des sections vérificatrices des comptes 2023

Le délégué de la société d'Orbe reste en charge, il sera accompagné l'année prochaine par un délégué de la société de Château d'Oex.

8. Budget 2023 et cotisations 2024

→ voir 3.3

Le budget est également présenté par le caissier, Didier Reymond et celui-ci ne soulève aucune question.

Le budget 2023 présenté est accepté à l'unanimité.

Le comité de la FVA propose le maintien du tarif actuel des cotisations à 6.00 Frs

Le montant des cotisations est accepté à l'unanimité.

9 Rapport de la vulgarisation apicole

→ voir 2.1

Sylvain Uldry fait une lecture de son rapport.

À la suite de ce compte rendu, aucune question n'est posée.

Des remerciements sont formulés à Quentin Voellinger et Sylvain Uldry, tous les deux co-responsables de la gestion du dicastère de la vulgarisation.

10. Rapport du responsable des moniteurs-éleveurs

 \rightarrow voir 2.2

Alain Jufer fait une lecture de son rapport.

À la suite de ce compte rendu, aucune question n'est posée.

Le président de la FVA profite de l'occasion pour remercier et saluer le travail effectué par Alain en tant que responsable du groupement Vaudois des moniteurs éleveurs depuis 2001. Alain possède également de multiples casquettes dans le monde de l'élevage romand. Un présent lui est remis.

11. Rapport du contrôleur du miel

 \rightarrow voir 2.3

Patrick Moreillon, contrôleur pour la FVA, nous fait part de son rapport et n'engendre aucune remarque ou question.

Il est remercié pour son travail.

12. Rapport de la responsable de la promotion et des expositions

→ voir 2.4

Amélie Héritier fait une lecture de son rapport.

Des remerciements sont formulés à Amélie Héritier, responsable du dicastère promotion.

13. Elections statutaires du comité et du président

• Cette année Didier Reymond, caissier, arrive au terme d'un deuxième mandat de 3 ans. Il se présente à sa propre réélection.

Il est réélu à l'unanimité par de chaleureux applaudissements.

C'est également le cas d'Amélie Héritier, responsable de la promotion, qui arrive au terme d'un premier mandat de 3 ans. Elle se présente à sa propre réélection.

Elle est réélue à l'unanimité par de chaleureux applaudissements.

• Depuis l'assemblée de 2022, le comité n'est composé que de 4 membres. Malgré les appels et les recherches effectués, une place au sein du comité est toujours à repourvoir.

Aucune réponse ou proposition quant à une candidature qui permettrait de compléter les rangs du comité actuel n'est parvenue pour la date de cette assemblée.

Un nouvel appel est lancé auprès des délégués présents avec comme seule réponse un silence...

Quentin Voellinger prend acte de cette situation. Le comité en place mettra tout en œuvre pour assurer le bon fonctionnement de la fédération avec 4/5ème de l'effectif mais il est probable que les prestations soient revues à la baisse.

Election du président

Quentin Voellinger est réélu au poste de président sous une salve d'applaudissements.

Composition du comité

Le comité est donc composé des 4 personnes suivantes :

Quentin Voellinger Président

Didier Reymond Caissier

Sylvain Uldry Secrétaire

Amélie Héritier Vice-présidente

Représentant FVA au comité SAR

Pour mémoire, Benoit Droz officie comme délégué FVA au sein de la SAR, il a été réélu en 2021, conformément à l'application de l'article 17 des statuts de la SAR. N'ayant pas émis le désir de se retirer, il conserve le poste jusqu'en 2024, au moins. Qu'il en soit ici vivement remercié.

14. Nominations statutaires

Le comité de la FVA décide d'attribuer le statut de membre honoraire aux personnes suivantes :

Kurt Nobs

Kurt a annoncé ses premières reines il y a près de 50 ans (1984) et a assuré un travail important pour la promotion de l'élevage. Il doit malheureusement rendre officiellement son tablier de moniteur éleveur ayant atteint l'âge de 70 ans. Il est encore président de la commission d'élevage Apisuisse et apporte son expertise dans le cadre de cette activité. Pour son engagement envers la cause apicole, le titre de membre honoraire lui est décerné. Kurt n'est malheureusement pas présent, un cadeau lui sera transmis.

Rémy Détraz

Remy est membre de la section de Haute-Broye dont il fût président durant 20 ans. Précurseur dans l'utilisation de logiciels informatiques, il réserva du nom de domaine apiculture.ch qu'il lèguera à la FVA 2014. On lui doit également la première page du rapport FVA depuis 1998. Il fût également actif dans le contrôle du miel dès son lancement. Pour son engagement envers la cause apicole, le titre de membre honoraire lui est également décerné. Un cadeau lui est remis.

15. <u>Validation des derniers statuts à jour</u>

Les modifications des statuts suivantes sont proposées :

Ajout à l'article 9 :

Les assemblées générales peuvent se tenir en présentiel, par écrit ou sous forme électronique. Dans tous les cas, les décisions sont prises à la majorité des voix des membres du comité et délégués présents et/ou participants, sauf dans un certain cas précisé dans ces statuts (Art. 28). Le président ne vote pas, mais départage en cas d'égalité de voix.

Modification à l'article art 21.

Le texte : Les signatures du président et du secrétaire ou du président et du caissier engagent la F.V.A.

Est remplacé par :

La F.V.A est valablement engagée par la signature collective de son président ou de son remplaçant avec un autre membre du Comité. Les obligations ainsi contractées n'engagent toutefois pas la responsabilité individuelle de ses membres.

Ces deux modifications sont soumises au vote. Elle sont acceptées à l'unanimité.

Une validation de la version des statuts prenant en compte les modifications acceptées précédemment est demandée à l'assemblée. Elle est également acceptée à unanimité.

Les statuts tels que présentés rentrent donc immédiatement en vigueur à la suite de cette assemblée.

16. Assemblée SAR – 2023

L'assemblée générale de la SAR sera organisée par la FVA et se tiendra le samedi 25 mars 2023 à Grange Verney à Moudon. Elle aura lieu en présentiel. Aucune organisation particulière quant au déplacement ne sera mise en place au vu de la proximité. Un chauffeur fera la navette entre la gare et le site d'Agrilogie de Moudon.

Benoît Droz, délégué SAR pour la FVA, nous donne quelques informations sur le déroulement de l'assemblée.

Le principal point de l'ordre du jour sera le projet d'acquisition d'un logiciel de gestion des membres.La liberté de vote est offerte aux délégués SAR et chacun assurera un choix en fonction de ses convictions, en prenant toutefois en compte que le comité de la FVA émet un préavis positif quant à la mise en place d'un tel système.

Aucune question ou remarque ne sont formulées

Pour mémoire, deux délégués de la fédération et 21 délégués des sections ont le droit de vote lors des débats. La FVA doit transmettre les inscriptions des délégués à la SAR.

L'assemblée 2024 sera organisée par la fédération Valaisanne. Pour l'instant le lieu et la date ne sont pas définis.

17. Etat sanitaire du rucher vaudois par l'Inspecteur cantonal

Franck Crozet, inspecteur cantonal des ruchers, nous fait un rapide rappel de la situation des zones de séquestres liées à la présence de la loque.

2 nouveaux inspecteurs ont été formés en 2022 et sont venus augmenter les rangs.

La liste et les dates de distribution des acaricides est transmise.

 \rightarrow voir 2.5

18. <u>Messages des invités</u>

→ voir 4.1

Claude Baehler – Président de Prométerre

Claude Baehler rappelle la bonne coopération existante avec le comité de la FVA.

Il revient sur la politique agricole PA22+ qui donne les axes de développement de l'agriculture en Suisse, notamment la réduction des risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires qui seront déjà mises en œuvre à partir de 2023 par voie de modification d'ordonnances. Les interactions avec l'apiculture sont importante et les agriculteurs sont conscient de cette problématique.

Son intervention ne suscite aucune question ou remarque.

Quentin Voellinger remercie M. Baehler pour ses paroles.

• Giovanni Peduto – Vétérinaire cantonal – DGAV DAVI

Le vétérinaire cantonal rappelle également la bonne coopération existante avec le comité de la FVA.

Monsieur Peduto profite de son temps de parole pour mentionner l'importance des bonnes pratiques apicoles dans le cadre de la lutte contre les épizooties. Il rappelle entre autres qu'une annonce est obligatoire pour chaque déplacement d'abeille et que ce mouvement ne peut être effectué que lorsque les inspecteurs du lieu de départ et d'arrivée ont donné leurs accords. La varroase est également une épizootie et elle doit être combattue également de façon active par un respect des divers traitements en temps et en heures. Il mentionne également le travail réalisé par Madame Aurélie Heinis dans l'analyse des données issues du formulaire B2. Un point de la situation sur l'avancée le petit coléoptère de la ruche (Aethina tumida) est présenté. Actuellement il n'y a pas d'annonce de la présence de ce parasite en Suisse. Il reste présent dans le sud de l'Italie.

Son intervention ne suscite aucune question ou remarque.

Quentin Voellinger remercie le docteur Giovanni Peduto pour sa prise de parole et l'excellente collaboration qui existe entre la DGAV DAVI et le comité de la FVA.

Romain Savary – Biologiste - Collaborateur scientifique – DGE BIODIV

Monsieur Savary, nouvellement engagé auprès de la DGE, profite de son intervention pour se présenter et rappeler les interactions présentes entre son service et la FVA. Il rappelle les défis qui vont se présenter à nous avec la présence du frelon asiatique.

Son intervention ne suscite aucune question ou remarque.

Quentin Voellinger remercie Monsieur Savary pour sa prise de parole.

• Aucun autre invité n'a transmis de communication.

19. <u>Assemblée des délégués 2023</u>

Selon le tournus établi, l'assemblée de février 2024 devrait être organisée par la section de Lucens. Son représentant a annoncé, avant la présente assemblée au comité de la FVA, qu'elle était dans l'impossibilité d'assurer l'organisation de cette manifestation au vu du nombre restreint de membres la composant. Le comité de la FVA prend bonne note, avec regret, de ce désistement.

La section de la Menthue est la suivante sur la liste, toutefois cette section est actuellement en remaniement complet avec un rapprochement avec la section du Nord Vaudois. Elle se voit également contrainte de refuser le mandat. Elle l'a annoncé au comité de la FVA qui comprend la situation et prend bonne note de cette information.

Il s'agit donc de désigner la prochaine section à même de garantir la tenue de notre assemblée générale. Suivante dans la liste, la section de Morges par la voie de son président Cédric Reymond, accepte la mission qui lui est confiée.

La date du <u>24 février 2024</u> est retenue. Le lieu sera confirmé ultérieurement.

20. <u>Divers et propositions individuelles</u>

Aucune proposition n'a été formulée par les délégués.	
La parole n'étant plus demandée, l'assemblée est levée à 16h40.	

Nous partageons ensuite le verre de l'amitié accompagné de quelques délices du terroir.

Un merci particulier à la section de Lausanne pour le chaleureux accueil et l'excellente organisation.

1.2 Rapport du président de la FVA

L'année 2022 a très bien commencé pour les apiculteurs vaudois avec un démarrage de printemps tout en douceur et progressif et une météo favorable qui nous a offert un temps très ensoleillé, sec et sans gels, qui s'est étalé du printemps à la fin de l'été. Cependant, dans le canton de Vaud, les pertes hivernales ont été plus élevées d'un tiers par rapport à l'année précédente (25,7%). Mais les colonies survivantes ont été rapidement prêtes et de bonne taille, et la miellée de printemps a été magnifique. L'été a tout de même été balayé par trois vagues de chaleur qui ont eu un impact plutôt négatif sur la récolte d'été. Certaines colonies ont dû être nourries avant l'heure. La récolte moyenne de miel en 2022 s'est située aux alentours de 24 kg par colonie. Par rapport à cette moyenne suisse, le canton de Vaud s'est trouvé en tête de peloton avec une moyenne annuelle de 31,1 kg / colonie (communiqué de presse apisuisse 2022).

En 2022, le comité de la FVA s'est réuni 10 fois pour traiter des affaires courantes, dont une fois avec le service vétérinaire et une fois lors de la réception des produits acaricides. L'assemblée des délégués FVA en février a eu lieu à Mézières (Jorat) et nous remercions la société d'Apiculture du Jorat pour l'organisation de cette Assemblée. A l'assemblée technique FVA qui a eu lieu fin septembre à Agrilogie Marcelin, Morges, une mise à jour sur l'installation du frelon asiatique a été présentée par Marianne Tschuy et Daniel Cherix. Je remercie chaleureusement ces deux personnes pour leur engagement régulier. L'assemblée générale ordinaire de Prométerre a eu lieu début juin à Penthalaz. En 2022, il n'y a pas eu de réunion de terrain entre agriculteurs et apiculteurs dans le cadre du projet Agriculteurs-Pollinisateurs. Il est prévu de relancer ce type de rencontre en 2023 malgré le fait que le projet Agri-Poll touche à sa fin. Ces séances en compagnie de Vanessa Ménétrier, Aurélie Heinis et Yann-David Varennes sont toujours très intéressantes et nous vous invitons à y participer.

Le comité a entrepris sa sortie annuelle de formation continue dans les cantons de Berne et Fribourg. A cette occasion, nous avons rencontré deux collègues apiculteurs de la région de Pieterlen (Perles), Anna-Barbara et Matthias Widmer qui tiennent le commerce apicole « Imkerhuus ». Un échange sur le traitement de la cire, les résidus que l'on peut trouver dans la cire d'abeille ainsi qu'une démonstration de gaufrage des cires à l'aide de toutes nouvelles machines allemandes ont rendu notre visite des plus intéressantes.

Pour la formation de base en apiculture des 153 participants, les trois journées de cours théoriques ont pu avoir lieu début 2022, mais encore sous la forme de « visioconférences zoom ». 58 certificats ont été délivrés en automne 2022, 7 personnes n'ont pas atteint les minima de participation aux cours. Les six demi-journées de cours pratiques dans les 16 groupes tenus par les conseillers apicoles ont eu lieu en présentiel et dans de très bonnes conditions météo. Les outils informatiques en appui à cette formation ont été maintenus et mis à jour. Je remercie tous les conseillers apicoles pour leur flexibilité, leur engagement et leur persévérance qui ont permis aux élèves de pouvoir progresser dans leur apprentissage de « l'art apicole ». La demi-journée d'information sur « le concept varroa » a pu être réalisée en présentiel et a réuni 60 participants (Agrilogie Marcelin, Morges). Un grand merci à Benoit Droz et à tous mes collaborateurs pour leur engagement. La demi-journée d'information sur « la formation de jeunes colonies » a eu lieu à Agrilogie Grange-Verney, Moudon (63 participants). Cette demi-journée a été un succès. Mes remerciements à Pierre-Alain Kurth du SSA et les CA/ME qui ont participé à cette réussite. La partie pratique des cours d'élevage qui n'avait pas eu lieu en 2020/2021 n'a pu être que

partiellement organisée en 2022. Le cours sur l'élevage de reines pour les apiculteurs vaudois sera reconduit en 2023, c'est Sylvain Uldry qui s'occupera de son organisation. Un cours sur la reconversion à l'apiculture biologique devait avoir lieu en fin d'année 2022, mais a été annulé faute de participants, et ce pour la deuxième année consécutive. Une soirée « thinktank » organisée par le comité de la FVA traitant de « la relève dans les sociétés » et de « la FVA et la politique » s'est déroulée en lieu et place de la traditionnelle conférence d'automne FVA. 17 apiculteurs ont participé aux débats pour trouver des solutions d'avenir pour la survie des sociétés et je leur adresse un grand merci. Ces deux thèmes sont toujours d'actualité et seront certainement repris à l'occasion d'une soirée similaire afin de prolonger le débat en 2023.

Cadres de la FVA en 2022 : il n'y a pas eu de formation de nouveaux cadres, la prochaine formation est prévue pour 2023/2024. Les comités des sections vaudoises ont été informés à ce sujet. La réception de potentielles candidatures est à ce jour encore possible. Nous avons perdu une conseillère apicole, Mme Catherine Meystre qui est décédée après une longue maladie et nous adressons toutes nos condoléances à sa famille. Je remercie en plenum les cadres qui ont cessé leurs activités à fin 2022, soit les conseillers apicoles MM. Guillaume Schneider et Daniel Klaus ainsi que les moniteurs-éleveurs MM. Kurt Nobs (plus de 50 ans d'activité) et Bernard Pasquier. Je les remercie au nom de la FVA et de tous les apiculteurs de Suisse romande qui ont pu bénéficier de leurs services durant de nombreuses années. Aussi, j'aimerais relever l'engagement de plus de vingt ans de Alain Jufer en tant que responsable de l'élevage (moniteur depuis 1998 et responsable des ME VD depuis 2001). Je remercie les équipes des conseillers apicoles et des moniteurs-éleveurs qui exécutent un travail énorme et d'une très haute qualité. J'exprime également mes remerciements particuliers à M. Benoit Droz, notre délégué au comité de la SAR, pour tout le travail qu'il effectue pour le bien de la vulgarisation en Suisse romande ainsi que celui au sein du comité de la SAR.

Concernant notre site internet, je remercie Mme Patricia Paratte qui est la webmaster de notre site web et qui a procédé en 2022 à l'entretien de ce site. Le site devrait subir une migration sur une autre plateforme en 2023. Après ce rafraichissement, la mise en page devrait changer et la gestion des pages (mise à jour, etc.) devrait devenir plus accessible pour les membres du comité.

C'est également grâce au soutien financier important de la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV), représentée par Mme Aurélie Heinis, que la vulgarisation apicole vaudoise peut fonctionner. Nous remercions Aurélie Heinis pour la très bonne collaboration que nous entretenons avec elle. Je vous invite également à lire les rapports annuels de la vulgarisation apicole vaudoise, rédigés par M. Sylvain Uldry et par le responsable des moniteurs-éleveurs, M. Alain Jufer. Très motivées, ces deux personnes prennent très à cœur leur travail pour la cause de la vulgarisation.

En 2022 et dans le canton de Vaud, près de 159 apiculteurs proposent du miel labellisé. 13 (8,2%) apiculteurs proposent les deux labels, 46 (28,9%) le label « apisuisse » seul, et 100 (62,9%) uniquement le label « Miel du Pays de Vaud ». 56 tonnes de miel ont été annoncées (54 en 2020). Le canton de Vaud a 18 contrôleurs du miel du label « Miel du Pays de Vaud » dont 14 sont également contrôleurs d'exploitation SAR. Voir le rapport du responsable du contrôle du miel M. Patrick Moreillon. Tous mes remerciements à M. Patrick Moreillon ainsi qu'à tous les contrôleurs du miel pour la gestion du contrôle du miel et la promotion des labels vaudois et d'apisuisse.

Les principales actions de promotion du miel vaudois se sont bien déroulées en 2022. Vaud Promotion, qui depuis le début 2021 s'occupe de promouvoir la nouvelle marque VAUD+, a organisé la traditionnelle soirée gala. Nous remercions MM. Frédéric Brand et Samuel Monachon (DGAV) pour le subventionnement des activités promotionnelles 2022. Je remercie Mme Amélie Héritier, responsable de la promotion FVA pour sa collaboration et sa bonne humeur, ainsi que son travail au sein du comité. Cette année généreuse en miel lui a permis de faire connaître auprès des consommateurs le miel vaudois lors du comptoir de Bulle et de la Journée cantonale du Miel Vaudois. Voir aussi son rapport de la promotion et des expositions.

La rencontre de janvier 2023 entre le comité et le service à la consommation et des affaires vétérinaires (MM. G. Peduto, F. Crozet, A. Schmid) et Mme Aurélie Heinis a permis comme d'habitude un échange très intéressant. En 2022, le canton comptait 1406 (+7,2%) apiculteurs, 1921 (+5,5%) ruchers recensés, abritant un total de 17'626 (+7,6%) ruches. Les pertes hivernales 21/22 se situent à 25,7%, un plus mauvais résultat que celui observé en 20/21 et qui se situait à 17,5%. (19/20 : 20% ; 18/19 : 19% ; 17/18 : 25%). En comparaison, les pertes hivernales au niveau suisse ont été de 21,4% (mais l'enquête est réalisée sur une base volontaire, donc cela est très probablement sous-estimé). Merci à vous tous de continuer à favoriser et à inciter les voisins au traitement coordonné et dans les temps (respect des dates recommandées). Pour ce faire, et comme l'année passée, nous vous suggérons de créer un groupe Whatsapp (ou similaire) réunissant les apiculteurs de votre région. La FVA compte 1129 (+2,13%) membres actifs en 2022. Nous adressons également toute notre reconnaissance aux inspecteurs des ruchers ainsi qu'à l'inspecteur cantonal, M. Franck Crozet, qui réalisent un travail important dans le canton de Vaud.

Je répète ici que depuis 4 ans, il est possible d'obtenir un numéro Acorda auprès d'Aurélie Heinis en vue d'adhérer à la <u>plateforme Apinotes</u>. Avec Apinotes, vous avez la possibilité de remplir votre formulaire B2 de façon électronique. Nous vous encourageons à faire le pas. Je vous remercie d'avance de votre collaboration.

Je remercie M. Franck Crozet, inspecteur cantonal des ruchers pour le travail d'envergure qu'il accomplit chaque année et pour sa collaboration et celle de ses inspecteurs dans la campagne de vente des acaricides. Merci également à Ruth Erismann, André Pasche, Christine Golay, Alain Lauritzen, François Andrey et François Schillger qui nous épaulent dans la distribution régionale de ces produits. Les ventes et la vulgarisation pour les traitements contre le varroa se sont bien déroulées. En 2022, 365 commandes dont 124 au format papier (34%), ont été passées. Le taux des commandes au format papier a diminué pour la première fois, soit de 8%. Pour 2023, nous vous ré-encourageons vivement à utiliser la voie électronique pour vos commandes et de bénéficier ainsi d'un rabais de 5%. Vous pouvez très simplement effectuer votre commande depuis la première page du site www.apiculture.ch en cliquant sur le bandeau noir en haut de page. Ce lien est également fonctionnel sur smartphone.

Un grand merci à Didier Reymond notre caissier pour tout le travail de fond qu'il a réalisé ces dernières années en faveur de la FVA. Enfin, je relève le travail de secrétariat et de responsable de la vulgarisation effectué avec précision et rapidité par Sylvain Uldry et je le remercie pour cet énorme travail.

Une fois de plus, je peux constater que nombreux sont celles et ceux qui s'engagent courageusement et avec engouement dans le domaine de l'apiculture vaudoise, que ce soit en tant qu'apiculteur ou en tant que membre d'une société et finalement comme cadre faisant partie d'une des structures apicoles du canton. Un grand MERCI à vous toutes et tous pour le temps que vous investissez dans ces nombreuses activités apicoles qui sont très appréciées par les autres apiculteurs du canton. Je vous invite à poursuivre vos efforts, mais en ouvrant les yeux et les oreilles sur les jeunes générations d'apiculteurs qui nous suivent. Merci d'intégrer au plus vite ces jeunes apiculteurs dans vos groupes de rencontre, dans vos comités, dans votre staff durant les manifestations. Transmettez-leur votre savoir-faire et donnez-leur des responsabilités. Enfin, n'oubliez en aucun cas de les remercier et de les féliciter. Ces nouvelles personnes sauront vous apporter de nouvelles idées et vous aideront à innover lors des activités dans les sections. Cette relève de demain que nous devons apprivoiser au plus vite est très importante pour assurer la continuité et la survie des sociétés apicoles du canton.

Enfin, chères/chers membres et ami.e.s du comité, je vous remercie une fois de plus pour le travail efficace que vous livrez au service de l'apiculture vaudoise. L'énorme plaisir de collaborer avec vous ainsi que la confiance extraordinaire que vous m'inspirez me donne la force de continuer cette belle aventure. Un grand merci à vous.

Votre président :	Quentin Voellinger
-------------------	--------------------

2 Activités

2.1 Rapport sur la vulgarisation apicole vaudoise

L'arrivée du frelon asiatique en Suisse est une nouvelle problématique qui est apparue dans le domaine de l'apiculture en 2022. Dans le canton de Vaud, les trois groupements, la FVA en collaboration avec la task force fédérale (dont fait partie le Prof Daniel Cherix) et el SSA se sont rapidement réunis et ont mis en place un programme de formation pour les apiculteurs vaudois. Il est maintenant prévu d'avoir deux apiculteurs par société qui font office de référent (ou délégué) et qui est formé au repérage des nids de frelon. La méthode consiste à capturer des d'individus devant les ruches, à les marquer puis à les relâcher pour observer leur direction de vol. On peut ensuite reporter les directions de vol sur une carte et estimer l'emplacement du nid par triangulation, ce qui facilite grandement la recherche. Une fois le nid localisé, la destruction du nid est de la responsabilité de spécialistes en la matière. Pour 2023, les frais de formation liés à cette formation sont exprimés dans le point 1f du budget.

Cours de base en apiculture sur deux ans 2022/2023

En début d'année, la pandémie a encore forcé la FVA à trouver des solutions sanitairement compatibles pour assurer la formation théorique de base aux plus des 150 apiculteurs débutants inscrits. Les trois journées de formation se sont à nouveau tenues "à distance", en ligne au travers de webinaires Zoom. Les cours pratiques au rucher ont pu se dérouler sans entraves majeures.

153 futurs apiculteurs répartis dans 16 groupes ont suivi la formation en 2022.

- Volée 2021-2022: 65 élèves de 2ème année ont suivi les formations. 58 certificats ont été délivrés au terme des deux années de formation. 1 personne n'a pas atteint les minimas de participation aux cours, 1 personne a été exclue. 5 personnes doivent suivre le cours sur le concept varroa s'il elles veulent se voir attribuer le certificat de fin de formation.
- Classe 2022-2023 : 88 élèves de 1ère année ont participé aux cours. 6 personnes ne se sont pas réinscrites en 2ème année. 1 personne n'a pas atteint les minimas de participation aux cours, 1 personne doit redoubler l'année pour des raisons de santé. Suite : 81 élèves de 2ème année en 2023.
- Classe 2023-2024 : 55 élèves sont inscrites en 1ère année pour le nouveau cursus.
- Cours débutants 2024 : (cursus 2024/2025), les inscriptions seront ouvertes sur le site de la FVA le mercredi 13 septembre 2023 (www.apiculture.ch) à 12h00.
 Dans le but de réduire les abandons en cours de formation, des soirées d'information obligatoires sont organisées pour les futurs inscrits où les différentes contraintes et obligations liées à la pratique de l'apiculture sont présentées.

Événements 2022 destinés aux apiculteurs du canton :

• Deux demi-journées d'information :

La demi-journée sur "le concept varroa SSA" nous a permis d'accueillir 60 participants qui ont pu participer en présentiel à Agrilogie Marcelin, Morges. Cette même demi-journée aura lieu cette année samedi 24 juin 2023 à Agrilogie Grange-Verney, Moudon. Elle est obligatoire pour tous les participants aux cours de formation de base et est ouverte à tous les apiculteurs. Le but est de rafraichir les connaissances sur les moyens de lutte contre le varroa qui reste la cause principale du syndrome d'effondrement des colonies.

Une demi-journée sur la "Formation de jeunes colonies" a eu lieu le 24 septembre sur le site de Agrilogie Grange-Verney, Moudon (63 participants). Elle a permis au travers de plusieurs postes pratiques de présenter toutes les différentes manières de fabriquer de jeunes colonies et ainsi de les multiplier. Le samedi 23 septembre 2023, se tiendra la deuxième demi-journée d'information FVA. Le thème traité sera « Préserver la santé de l'apiculteur et de ses protégées » et la demi-journée se déroulera à Agrilogie Marcelin, Morges (lieu provisoire).

Reconversion vers l'apiculture biologique :

Pour la deuxième année consécutive, la journée de formation sur la reconversion vers l'apiculture biologique a dû être annulée faute d'un nombre suffisant de participants. Vu la faible réponse des apiculteurs à cette formation, elle sera maintenue, mais à intervalle plus long. La prochaine formation sera initiée en 2024. Les conseillers apicoles Alain Lauritzen et Geneviève Burkhart sont reconvertis à l'apiculture biologique et leurs cours de formation pratiques entrent dans cette catégorie. Guillaume Schneider qui en faisait également partie a cessé ses activités de CA.

Cours d'élevage :

Une trentaine d'apiculteurs se sont inscrits pour suivre le cours d'élevage organisé par la FVA avec le concours des moniteurs éleveurs. Une soirée théorique donnée par Alain Jufer a eu lieu le 7 février 2023 à Marcelin. Ensuite, les moniteurs-éleveurs des diverses sociétés donneront la partie pratique du cours durant la saison apicole 2023. Préparation d'une ruche éleveuse (selon le modèle simple FVA), le greffage, le peuplement et introduction des cellules de reines, le marquage et introduction des reines seront le contenu des ces cours pratiques

• Formation de conseiller apicole et de moniteur éleveur :

La FVA rappelle aux responsables de sections la possibilité d'assurer l'inscription à la formation de nouveaux conseillers apicoles et moniteurs éleveurs. Les cours débuteront en fin 2023. Les inscriptions doivent être validées par les comités de la sections concernées et transmises au comité de la FVA.

Conférence annuelle :

Faute de membres insuffisant au comité, la conférence d'automne ne s'est pas tenue le **9 novembre 2022** à Agrilogie Marcelin, Morges. En lieu et place, un « thinktank » traitant des sujets de la « relève du personnel dans les sociétés » ainsi que la mise en place d'un « questionnaire » afin de mieux comprendre les idées des apiculteurs vaudois a été organisé. Aussi, les apiculteurs vaudois ont profité de 3 conférences au sujet du frelon asiatique et de son invasion, conférences données par le Prof. Daniel Cherix et Mme Marianne Tschuy du SSA (26.02.22, 28.09.22, 03.12.22). Cette année, la conférence d'automne FVA aura lieu le **8 novembre 2023** à Agrilogie Marcelin, Morges. Le sujet n'est pas encore confirmé.

Commande des acaricides :

Les apiculteurs qui ont commandé en 2022 les produits acaricides par voie électronique ont profité d'un rabais supplémentaire accordé par la FVA allant jusqu'à 5%. Cette remise incitative vise à encourager le recours à une commande par un formulaire informatique qui facilite la gestion, la fiabilité et la facturation des commandes. 365 commandes ont été reçues et 124 ont été envoyées par la poste au format papier (34%). La FVA reconduira cette année la même formule en accordant une remise de 5% à tous les apiculteurs qui feront l'effort de commander électroniquement.

Les responsables de la vulgarisation :	Quentin Voellinger
	Sylvain Uldry

2.2 Rapport du responsable des moniteurs-éleveurs

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, Chers collègues apiculteurs

L'année 2022 a été très bonne, en particulier pour la qualité du miel de printemps.

En ce qui concerne l'élevage, tout a été aisé jusqu'à fin juin où la disette a rendu la production de géniteurs difficile, aussi bien dans les ruches éleveuses que dans les souches à mâles. Il a fallu orpheliner les colonies en urgence en station et nourrir afin de conserver des mâles de qualité.

A Vermeilley, Dame Nature ayant eu tellement d'avance que les problèmes de fourmis sont survenus en fin de saison plutôt qu'au début. N'ayant plus rien à se mettre sous les mandibules, elles se sont attaquées aux ruchettes.

Activités du groupement.

En plus de la sélection habituelle sur nos lignées, trois ruchers de testages fermés et un ouvert ont été suivis. De plus, les lignées dans nos deux stations ayant déjà réalisé un cycle de deux ans, il a fallu élever de nouvelles reines pour ruches à mâles. La CC95 pour Vermeilley et la 01P pour Hongrin qui équiperont nos stations cette année et en 2024.

Les derniers cours d'élevage organisés par notre Fédération qui ont été renvoyés en 2021 pour cause de Covid ont été mis sur pied en 2022. Une nouvelle cession a déjà commencé cette année grâce aux membres du comité de la fédération. Un grand merci à eux.

Nos stations:

Si la station de Vermeilley suit son petit bonhomme de chemin, celle de l'Hongrin est en pleine effervescence. Lors du débroussaillage, non seulement le travail habituel de mise en état du terrain a été mené avec brio, mais un nouveau cabanon a été monté en même temps. De plus, de nouveaux supports permettant d'accueillir une dizaine de ruchettes chacun ont été mis en place. Merci à notre fédération qui a permis de financer une partie de ces éléments.

Lors du dernier samedi avant la fermeture de la station, alléchés par la promesse d'une agape, une série d'éleveurs ont mis à profit cette soirée pour ranger les supports. Je félicite les membres de cette nouvelle équipe pour leurs initiatives qui permettent de faciliter la vie des usagers de la station de l'Hongrin.

Perspectives:

Les analyses pour la sécurité des stations sont toujours en cours. Je pourrai vous donner les résultats pour les stations de l'Hongrin et Moiry l'année prochaine.

Nous participons aux ruchers de testage depuis 2009. Les résultats des testages 2022 semblent enfin montrer des résultats encourageants. Ceci signifie que notre cheptel a enfin suffisamment de données sur les ascendants pour permettre aux algorithmes de Beebreed de différencier les reines des lignées présentes au seins des moniteurs éleveurs SAR.

Monsieur le Président, mesdames, messieurs, chers collègues apiculteurs, je me réjouis de vous retrouver tout prochainement dans l'une ou l'autre de nos stations.

Le responsable des moi	niteurs éleveurs :	Alain Jufer

2.3 Rapport sur le contrôle du miel

Récapitulatifs des annonces :

Utilisateurs appellation label d'or

Annonces SAR: 77 apiculteurs dont 22 nouvelles check-list

Annonces de miel : 153

Quantité de miel annoncée : environ 22 tonnes Labels distribués : environ 46'000 Contrôles en laboratoire (Liebefeld) : 1 échantillon

Utilisateurs appellation Miel du Pays de Vaud

Annonces FVA: 133 apiculteurs dont 50 nouvelles check-list

Annonces de miel : 281

Quantité de miel annoncée : environ 39 tonnes Labels distribués : environ 76'000 Contrôles en laboratoire (Orif) : 250 échantillons

Pour le canton un total d'environ 61 tonnes de miel labellisé

Le 24 mars 2022, les contrôleurs de sections se sont réunis à Echandens. Neuf nouveaux collègues intéressés au contrôle du miel se sont également joints afin de promouvoir la labellisation verte ou dorée, mais également prodiguer les remarques, les observations et conseils, toujours intéressants et constructifs.

Ces nouveaux contrôleurs, contrôleuses ont par la suite suivi des formations SAR et FVA afin de pouvoir à leur tour gérer cette nouvelle fonction. Des binômes avec un(e) collègue expérimenté(e), ont été créés, le travail partagé et les différents secteurs vaudois répartis. Pour 2023 nous serons par conséquent 18 personnes pour vous proposer de labellisée votre miel.

C'est en juin 2005, que Nicole Gijsbers a rempli sa première fiche comme contrôleuse du miel. Et depuis cette date elle n'a pas failli à sa tâche. Durant ces nombreuses années elle s'est occupée des sections de Lucens, de la Menthue et de Moudon. Merci à toi Nicole, pour avoir œuvré durant ces 18 années et surtout pour nous avoir à chaque fois offert ton sourire et de ta bonne humeur.

J'adresse également mes remerciements à tous les collègues qui ont œuvré pour les contrôles du miel en 2022, mais également au comité de la FVA qui nous soutient chaque année.

Et selon la formule consacrée, je vous souhaite à toutes et tous une excellente année apicole.

Le contrôleur de la FVA : Patrick Moreillon

2.4 Rapport du responsable des expositions FVA

Monsieur le président, mesdames, messieurs, chers(ères) collègues,

Je me fais un plaisir d'arborer une tenue rouge, couleur de l'année pour nos reines. Cette couleur est associée à l'amour ou à l'interdiction. Préférant le verre à moitié plein qu'à moitié vide, je vais préférer l'association avec l'amour et la passion que nous pouvons tous porter à nos chers Avettes.

Comme toutes les années, nous allons collecter des informations sur vos activités de promotions, afin de pouvoir rédiger une demande de soutien auprès du canton, soit de la direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV). Cette année la DGAV a décidé de modifier les informations récoltées, je ne sais à ce jour pas encore exactement sous quelle forme nous allons devoir remplir ce nouveau formulaire, mais ne manquerai pas de vous tenir au courant.

Pour information, nous envoyons cette demande de soutien chaque année, afin de pouvoir bénéficier de subside qui nous aide à promouvoir le miel et à soutenir toutes les sociétés actives dans ce domaine. Chaque année nous devons rapporter les activités qui ont été faite l'année passée, soit 2021 pour cette année, ainsi que les activités que nous prévoyons faire l'année prochaine, soit 2024. Nous remercions le canton pour son soutien financier pour les activités promotionnelles de la FVA et je tiens également à remercier toutes les sociétés qui m'envoient les informations demandées dans les délais.

Nous avons pu organiser des évènements promotionnels pour le miel dans le canton de Vaud en 2022, ce qui a rattrapé un peu l'année catastrophique que nous avions eu en 2021. Nous avons pu organiser la Journée Cantonale du Miel le 12 novembre 2022 sur 6 sites à travers le canton. Je remercie toutes les personnes qui ont œuvré pour que nous puissions avoir les sites de Nyon, Lausanne, Oron, Yverdon, Moudon et Aigle. Durant 5 jours, du 30 novembre au 4 décembre 2022 nous avons pu faire présenter et vendre notre excellent miel « Miel du Pays de Vaud » au salon « Goûts et Terroirs » à Bulle. Ce salon a attiré plus de 40'000 visiteurs, et nous avions 32 miels à faire déguster. Je remercie chaleureusement les 18 personnes bénévoles qui ont ouvré durant ce 5 jours, nous permettant de vendre plus de 185kg de miel

Cette année 2023 nous allons mettre à disposition notre nouveau label « Miel du Pays de Vaud » avec l'intégration de « Vaud+ certifié d'ici ». Ce qui nous permet de pouvoir bénéficier d'un coup de publicité et de canaux de vente géré par Vaud Promotion.

Notez déjà la date du **11 novembre 2023**. Nous comptons sur toutes les sections et voudrions cette année avoir un taux de participation record à cette journée cantonale. Le but serait d'avoir toutes les sections représentées, sur différents sites dans le canton, afin de pouvoir mettre en avant notre travail et celui de nos chères Avettes en proposant du miel de qualité à déguster et à la vente.

Nous allons également à nouveau participer au « Salon Suisse des Goûts et Terroirs » de Bulle, le rendez-vous est donné dans les halles d'Espace Gruyère du mercredi 1er novembre au dimanche 5 novembre 2023.

N'hésitez pas à me contacter si vous désirez participer à une ou l'autre de ces manifestations directement sur promotion@apiculture.ch.

Bonne saison apicole à toutes et tous.

La responsable de la promotion : Amélia	ŧΗ	léri	tier
---	----	------	------

Liste de distribution des acaricides 2023 2.5

Ci-dessous, une représentation de la liste de commande 2023 avec dates et lieux de distribution.



COMMANDE DES ACARICIDES 2023

Infos complémentaires sur www.biovet.ch, sauf NH Pro

THE STANDOISE DIS COUNTY	Formivar à 60% 1 litre	Diffuseur Nassen- Heider Pro (AF 60%)	Mèches diff NH Pro r.Dadant taille 2	Formivar à 70% 1 litre	Diffuseur FAM (AF 70%)	Eponges pour diffuseur FAM	FormicPro 10x 2 bandes	Oxuvar 5.7 275 gr	Varroxal 1 x 75 gr
Application:			Ju	illet - septemb	re			Déce	mbre
Colonies DB traitées :	~1.7	2	4	4	1	5	5	9 à 15	36
Prix:	12	22	2	12	12	5	75	11	14
Votre commande :									
Montant :									

Votre commande Montant

TOTAL à payer cash sur place le jour de distribution



Les distributions ont lieu de 19h00 à 20h00. Nous vous demandons de privilégier la COMMANDE ONLINE avec un RABAIS de 5% (compatible Smartphone) scannez le QR code à gauche, dernier délai 28 avril 2023

Merci de cocher la case	X Votre lieu de distribution	Votre correspondar
lu 19 juin	Gossens, chez Ruth Erismann, Rte de la Barbeyre 17	079 488 31 04 (RE
ma 20 juin	Montricher, au Boulodrome	078 805 53 64 (CG
ma 20 juin	Poliez-le-Grand, chez A. Perrier	078 936 37 27 (AL)
me 21 juin	Morges, rucher école	078 689 19 39 (CR
me 21 juin	Orbe, Place de la Gare 9	079 344 27 18 (SU
me 21 juin	Avenches, chez H. Geissbühler Constantine	079 890 76 77 (DC
lu 26 juin	Aigle, école professionnelle	079 290 08 17 (QV
ma 27 juin	Moudon, buffet de la gare	079 344 27 18 (SU
ma 27 juin	ma 27 juin Nyon, Eysin, parc Landi	
ma 27 juin	ma 27 juin Corsier-sur-Vevey, parc Chaplin	
me 28 juin	Epalinges, rucher é∞le La Picholette	079 815 71 20 (FC 079 745 42 20 (DR
je 29 juin	Ferlens, Chez A. Pasche Les Chanes 32	078 690 98 10 (AP
ve 30 juin	Château D'Oex, Les Moulins, Croix d'Or	079 366 91 52 (FA
Nom :	Prénom :	
Domicile :	Tél:	
Société d'apiculture :	Date, Signature	

dans l'enveloppe prévue pour le formulaire B2. Merci cependant de privilégier la commande en ligne.

2.6 Engagement des sections

SECTION ORGANISATRICE	Année		Sections vérificatrices des comptes
BIERE	2014	Bière	Jorat et Côte Vaudoise
CHAMOSSAIRE	2015	Bex	Côte Vaudoise et La Menthue
COSSONAY	2016	Lussery-Villars	La Menthue et Lausanne
NORD VAUDOIS	2017	Cronay	Lausanne et les Alpes
GROS-DE-VAUD	2018	Poliez-le-Grand	Les Alpes et Lucens
HAUTE-BROYE	2019	Ecoteaux	Lucens et Morges
LES ALPES	2020	Chardonne	Morges et Moudon
CÔTE VAUDOISE	2021	En ligne	Moudon et Nord Vaudois
JORAT	2022	Mézières	Nord Vaudois et Nyon
LAUSANNE	2023	Epalinges	Nyon et Orbe
LUCENS			
LA MENTHUE			
MORGES	2024		Orbe et Pays-d'Enhaut
MOUDON	2025		Pays-d'Enhaut et Basse Broye
NYON	2026		Basse Broye et Bière
ORBE	2027		Bière et Chamossaire
PAYS-D'ENHAUT	PAYS-D'ENHAUT 2028		Chamossaire et Cossonay
BASSE-BROYE	2029		Cossonay et Gros-de-Vaud

3 Finances

3.1 Bilan

BILAN	ACTIFS			
	31.12.2022	31.12.2021		
Caisse	494.90	494.90		
Postfinance	150 378.88	187 133.73		
Raiffeisen	150 112.82	65 514.22		
Raiffeisen Sociétaire	43 430.23	43 420.23		
Raiffeisen Placement	0.00	50 000.00		
BCV	23 295.25	23 311.70		
Impôt anticipé à récupérer	140.00	280.12		
Créances diverses	11 380.00	10 442.10		
Stock acaricides	641.00	1 809.00		
Stock autres	61.20	61.20		
Produits à recevoir	0.00	194.00		
Part Raiffeisen	1.00	1.00		
Mobilier et installations	6.00	6.00		
TOTAL:	379 941.28	382 668.20		

BILAN	PASSIFS			
	31.12.2022	31.12.2021		
Créanciers	72 974.60	72 890.00		
Produits encaissés d'avance	16 000.00	16 000.00		
Fonds anniversaire Fédération	3 638.00	3 638.00		
Fonds anniversaire des sections	2 233.00	2 233.00		
Fonds exposition et cours	40 900.00	40 900.00		
Fonds Label	16 656.00	16 656.00		
Fonds acaricides	124 178.33	124 178.33		
Capital	26 258.81	26 258.81		
Bénéfice/perte reportée	79 914.06	81 003.68		
Bénéfice/ perte de l'exercice	-2 811.52	-1 089.62		
TOTAL:	379 941.28	382 668.20		

Le président : Quentin Voellinger : Le caissier : Didier Reymond

3.2 Comptes de pertes et profits

	2022
PRODUITS	Comptes
Ventes acaricides	34 326.00
Cotisations	6 918.00
Contrôle du miel	9 173.25
Vente de miel	2 610.00
Autre vente et location	329.20
Subventions	74 300.00
Ecolage cours débutants	35 502.60
Produits financiers sur avoirs en banque	8.48
Perte nette	2 811.52
TOTAL:	162 979.05

	2022
CHARGES	Comptes
Frais généraux, administratif	4 967.46
Assemblée générale & SAR	450.00
Comité et vacation	1 483.80
Achat acaricides et frais	35 718.52
Expositions et promotions	13 965.23
Vulgarisations et formation	98 376.42
Label	5 407.625
TOTAL:	162 979.05

Le président : Quentin Voellinger : Le caissier : Didier Reymond

3.3 Budget 2023

	2022
PRODUITS	Budget
Ventes acaricides	37 000.00
Cotisations	6 950.00
Contrôle du miel	6 000.00
Vente de miel	2 000.00
Autre vente et location	500.00
Subventions	80 000.00
Ecolage cours débutants	33 000.00
Produits financiers sur avoirs en banque	0.00
Perte nette	12 150.00
TOTAL:	177 600.00

	2023
CHARGES	Budget
Frais généraux, administratif	8 000.00
Assemblée générale & SAR	4 600.00
Comité et vacation	4 500.00
Achat acaricides et frais	37 000.00
Achat de miel	2 000.00
Expositions et promotions	15 000.00
Vulgarisations et formation	100 500.00
Label	6 000.00
TOTAL:	177 600.00

Le président : Quentin Voellinger : Le caissier : Didier Reymond

3.4 Rapport de la commission de vérification des comptes

Rapport de la Commission de vérification des comptes 2022

Suivant le mandat confié par l'assemblée générale des délégués de la Fédération Vaudoise des Sociétés d'Apiculture (ci-après FVA), la Commission de vérification des comptes est composée de Monsieur Philippe Leger de la section de Nyon et de Madame Myriam Buchs de la Section d'Orbe. Elle a procédé au contrôle des comptes de la FVA pour l'exercice 2022 au domicile du Caissier, M. Didier Reymond, à Cugy le 7 février 2023.

Comptes de la FVA:

La Commission a effectué un examen général du bilan, puis une série de contrôles ciblés parmi les pièces comptables présentées. Toutes nos vérifications ont permis de constater la parfaite exactitude des écritures. Le Caissier a répondu de manière précise à toutes nos questions.

Pour la section d'Orbe

Myriam Buchs

Les pièces justificatives des avoirs bancaires ont également été contrôlées.

Les soldes de chaque compte sont certifiés exacts et correctement référencés.

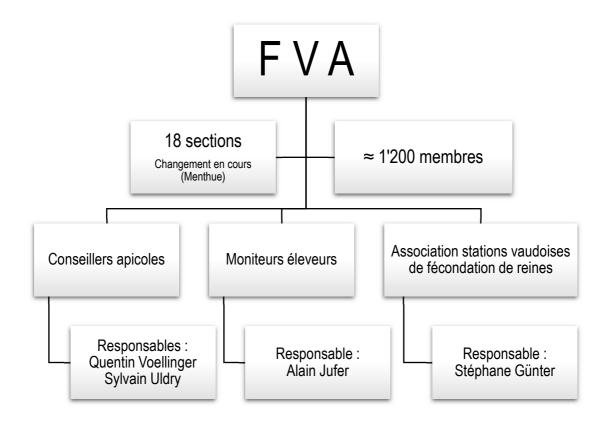
L'exercice 2022 laisse apparaître une perte de Frs 2'811.52.

Cugy, le 7 février 2023. La Commission de vérification des comptes

Pour la section de Nyon

Philippe Leger

4 Organisation de la Fédération Vaudoise des sociétés d'Apiculture



4.1 Composition du comité

Président Vulgarisation	VOELLINGER Quentin Chemin du Publoz 38a 1070 Puidoux	president[at]apiculture.ch vulgarisation[at]apiculture.ch	079 290 08 17
Caissier	REYMOND Didier Chemin du Crêt 3a 1053 Cugy	caissier[at]apiculture.ch	079 745 42 20
Secrétaire Vulgarisation	ULDRY Sylvain Champ Franc 1 1610 Vuibroye	secretaire[at]apiculture.ch vulgarisation[at]apiculture.ch	079 344 27 18
Promotion Expositions Vice-présidente	HERITIER Amélie Chemin des Emptoz 10 1807 Blonay	promotion[at]apiculture.ch	079 240 82 51

Pages 26 à 34 : les listes qui suivent dans le rapport original ne sont pas publiées sur le site internet de la Fédération Vaudoise des sociétés d'Apiculture, cela pour éviter la reprise d'adresses email et de numéros de téléphone qui pourraient être destines à des envois publicitaires. Merci de vous adresser ä un membre du comité FVA en cas d'intérêt (point 5.1).

- 4.2 Président des sections
- 4.3 Caissiers des sections
- 4.4 Secrétaires de sections
- 4.5 Contrôleurs du miel
- 4.6 Conseillers apicoles
- 4.7 Moniteurs éleveurs
- 4.8 Délégués frelon asiatique
- 4.9 Membres honoraires

Présidents de la FVA			
1908 - 1911	FONTANNAZ	Lucien	La Croix-sur-Lutry
1911 - 1913	BORGEAUD	Emile	Orny
1913 - 1916	MAYOR	Arnold	Novalles
1916 - 1919	BORGEAUD	Emile	Orny
1919 - 1921	PORCHET	Ami	Ropraz
1921 - 1924	VALET	Arthur	Morges
1924 - 1929	PIOT	John	Pally
1929 - 1941	FRANKHAUSEN	Edouard	Territet
1941 - 1948	SOAVI	Marcel	Gingins
1948 - 1954	GONET	Auguste	Vuarrengel
1954 - 1958	THURLER	Joseph	Pully
1958 - 1959	MOTTIER	Pierre-Philippe	Marcelin
1959 - 1968	SUEUR	Gustave	Corcelles-près-Concise
1968 - 1971	FELIX	Daniel	Apples
1971 - 1977	LECHAIRE	Marc	Lausanne
1977 - 1982	STEIGER	Robert	Savigny
1982 - 1987	BOVY	Fernand	Le Vaud
1987 - 1989	STETTLER	Jean-Pierre	Vufflens-la-Ville
1989 - 1994	PIDOUX	René	Forel-sur-Lucens
1994 - 1996	DUBOIS	Pierre	Bex
1996 - 2006	TENTHOREY	Jean-Michel	Dompierre
2006 - 2009	ROSSIER	Jean-Claude	Saint-Martin
2009 - 2016	TROXLER	Jakob	Le Vaud
2016 - 2019	PASCHE	André	Ferlens
2019 -	VOELLINGER	Quentin	Puidoux
Comité de la FVA			
1908 - 1911	BESUCHET	Charles	Orbe
1908 - 1911	DUBOUX	Eugène	Grens
1911 - 1914	BERGER	Henri	Mont-sur-Rolle
1911 - 1919	LAESSER	Ernest	Chavannes-sur-Moudon
1914 - 1919	BORGEAUD	Emile	Orny
1915 - 1916	AUBERSON	C.	Saint-Cergue
1916 - 1918	ZWAHLEN	R.	Duillier
1916 - 1918	DE SIEBENTHALER	A.	Fontanney-sur-Aigle
1918 - 1918	CLEMENT	Numa	Yverdon
1918 - 1921	PORCHET	Ami	Ropraz

Comité de la FVA (suite)					
1919	-	1922	PECLARD	Elie	Bex
1919	-	1924	VALET	Arthur	Morges
1921	-	1924	MAGES		Payerne
1922	-	1925	COURVOISIER	A.	Trélex
1924	-	1927	GRANDCHAMP	A.	Lausanne
1925	-	1911	RACCOURSIER	0.	Chavannes-sur-Moudon
1927	-	1913	FRANKHAUSEN	Edouard	Territet
1929	-	1916	SAVARY	Emile	Sédeilles
1929	-	1941	DELUCHE	Alfred	Gingins
1938	-	1940	CHABANEL	A.	Lausanne
1940	-	1943	MICHAUD	Alfred	La Sarraz
1941	-	1948	SOAVI	Marcel	Ginigins
1941	-	1947	VUAGNIAUX	Edouard	Chavornay
1943	-	1946	NICOD	Albert	Brenles
1946	-	1958	THURLER	Joseph	Pully
1947	-	1959	MOTTIER	Pierre-Philippe	Marcelin
1948	-	1954	GONET	Auguste	Vuarrengel
1954	-	1958	GOLAY	Georges	Cossonay
1958	-	1963	BOVEY	Robert	Romanel-sur-Lausanne
1958	-	1968	SUEUR	Gustave	Corcelles-près-Payerne
1959	-	1971	FELIX	Daniel	Apples
1963	-	1975	BORGEAUD	Paul	Echallens
1967	-	1977	LECHAIRE	Marc	Lausanne
1968	-	1969	AUBERT	Georges	Coppet
1969	-	1976	PAROZ	Adrien	Vevey
1971	-	1983	GUILLET	Jean-Pierre	Pully
1971	-	1982	STEIGER	Robert	Savigny
1975	-	1987	BOVY	Fernand	Le Vaud
1976	-	1988	COCHARD	Jean-Paul	Cronay
1977	-	1989	STETTLER	Jean-Pierre	Vufflens-la-Ville
1982	-	1994	PIDOUX	René	Forel-sur-Lucens
1983	-	1994	B00	Charles	Flendruz
1987	-	1996	DUBOIS	Pierre	Bex
1988	-	1992	VIRET	François	Rossens
1989	-	1993	POLO	Patrick	Villeneuve
1992	-	2003	ROETHLISBERGER	Jean-Louis	Gland
1993	-	1999	MAGNENAT	Antoine	Poliez-le-Grand
1994	-	1997	HEUSELMANN	Reimar	Penthaz

Comité de la FVA (suite)				
1994 - 2006	TENTHOREY	Jean-Michel	Dompierre	
1996 - 2008	CHERPILLOD	Bernard	Lausanne	
1997 - 2009	ROSSIER	Jean-Claude	Saint-Martin	
1999 - 2011	GEISSBUEHLER	Henri	Constantine	
2003 - 2015	ERISMANN	Ruth	Gossens	
2006 - 2016	TROXLER	Jakob	Le Vaud	
2008 - 2020	GOLAY	Christine	Echandens	
2009 - 2019	PASCHE	André	Ferlens	
2011 - 2017	PANCHAUD	Samuel	Poliez-le-Grand	
2015 - 2018	TSCHUY	Marianne	Bienne	
2016 -	VOELLINGER	Quentin	Puidoux	
2017 -	REYMOND	Didier	Cugy	
2018 - 2022	LAURITZEN	Alain	Mollie-Margot	
2019 -	ULDRY	Sylvain	Vuibroye	
2020 -	HERITIER	Amélie	Blonay	

<u>Délégués SAR</u>			P = on	nt été présidents
1916 - 1948	SCHUMACHER	Ferdinand		Saint-Sulpice
1916 - 1945	MAGNENAT	Justin		Renens
1916 - 1946	MAYOR	Arnold	Р	Novalles
1945 - 1960	VALET	Arthur		Morges
1946 - 1961	SOAVI	Marcel		Ginigins
1948 - 1962	GONET	Auguste	Р	Vuarrengel
1960 - 1975	BOVEY	Robert	Р	Romanel-sur-Lausanne
1961 - 1976	MERMINOD	Auguste		Payerne
1963 - 1971	BASSIN	Edmond		Marchissy
1971 - 1983	PAROZ	Adrien	Р	Vevey
1976 - 1988	LECHAIRE	Marc		Lausanne
1983 - 1996	COCHARD	Jean-Paul		Cronay
1988 - 1992	B00	Charles		Flendruz
1992 - 2003	BOVY	Fernand		Le Vaud
1996 - 2004	ROETHLISBERGER	Jean-Louis		Gland
2003 - 2005	TENTHOREY	Jean-Michel		Dompierre
2005 - 2006	HAUSELMANN	Reimar		Penthalaz
2006 - 2015	ZAUGG	Ulrich		Cottens
2015 - 2017	GRANDJEAN	Mélanie		Payerne
2018 -	DROZ	Benoît		Berne

Présidents de la Fédération Suisse des Sociétés d'Apiculture - apisuisse

1990	-	1996	COCHARD	Jean-Paul	Cronay
2009	-	2015	TROXLER	Jakob	Le Vaud



LISTE DES INSPECTEURS DES RUCHERS 2023

INSPECTEUR CANTONAL:

CROZET Franck - Chemin de la Combaz 12 - 1041 Poliez-le-Grand 021 862 90 78 079 815 71 20

franck.crozet@vd.ch

INSPECTEUR CANTONAL SUPPLEANT:

SCHMID Alain - Rue des Italiens 9B - 1308 La Chaux

alain.schmid@vd.ch

AIGLE

Responsable: GUILLET Frédéric - Rue de Chotron 3 - 1845 Noville 021 968 11 55 079 505 92 44

PFUND Yves - Route du Vallon 13 - 1854 Leysin **079 952 54 84**

vpfund@icloud.com

BROYE-VULLY

<u>Responsable</u>: TENTHOREY Jean-Michel - Chemin de Cotey 5 - 1682 Dompierre 026 652 29 37 079 335 22 87

jean-michel.tenthorey@vd.ch

Contact CASO Dominic - Route de Neuchâtel 28e - 1588 Cudrefin 079 890 76 77

<u>téléphonique</u> <u>casodominic@gmail.com</u>

Communes : Avenches - Champtauroz - Chevroux - Corcelles près Payerne - Cudrefin - Curtilles - Dompierre - Faoug - Grandcour Henniez - Lovatens - Lucens - Missy - Payerne - Prevonloup -Trey - Treytorrens - Valbroye - Villars le Comte - Villarzel - Vully les Lacs

BROYE-SUD

Responsable: PEGUIRON Steeve - Chemin du Clos-Derrey 16 - 1614 Granges (Veveyse) 079 905 64 01

steeve.peguiron@gmail.com

TENTHOREY Jean-Michel - Chemin de Cotey 5 - 1682 Dompierre 026 652 29 37 079 335 22 87

jean-michel.tenthorey@vd.ch

Communes : Bussy sur Moudon - Chavannes sur Moudon - Corcelles le Jorat - Hermenches - Moudon - Ropraz - Rossenges Syens - Vucherens - Vulliens

GROS-DE-VAUD

Responsable: PERRIER Alain - Chemin de la Combaz 6 - 1041 Poliez-le-Grand 021 881 48 85 079 453 97 50

alain.perrier@bluewin.ch

ROULIN Jean-Marc - Route d'Oulens 7 - 1376 Eclagnens 021 882 15 56

LAUSANNE ET OUEST-LAUSANNE

Responsable: FÜLLEMANN Alain - Chemin de la Marionnaz 3 -1054 Morrens 079 449 37 87

alain.fullemann@hotmail.ch

SENN David - En Lévremont 33 - 1143 Apples **079 888 10 11**

david.senn@hotmail.com

LAVAUX-ORON

Responsable: PASQUIER Bernard - Chemin du Jordils 8 - 1807 Blonay 079 216 18 11

ins.pasquier@gmail.com

079 420 78 73

MORGES SCHMID Alain - Rue des Italiens 9B - 1308 La Chaux 079 420 78 73

Responsable: alain.schmid@vd.ch

Contact GENIER Claudia - Chemin de Sus-Vellaz 13 - 1169 Yens 079 598 09 06

<u>téléphonique</u> <u>claudia.genier@bluewin.ch</u>

SENN David - En Lévremont 33 - 1143 Apples **079 888 10 11**

david.senn@hotmail.com

<u>NYON</u>

Responsable: TREBOUX Anne - Chemin du Sétif 13 - 1269 Bassins 079 248 35 62

anne.treboux@ik.me

KLINKENBERGH Dominique - Haut des Bossons Audry 10 - 1273 Arzier 022 366 33 91 079 228 66 58

d.klinkenbergh@bluewin.ch

RIVIERA

Responsable: PEGUIRON Steeve - Chemin du Clos-Derrey 16 - 1614 Granges (Veveyse) 079 905 64 01

steeve.peguiron@gmail.com

Communes : Blonay - Chardonne - Corseaux - Corsier sur Vevey - Jongny - La Tour de Peilz - Montreux - Saint-Légier-la-Chiésaz Vevey - Veytaux

PAYS D'ENHAUT

Responsable: PFUND Yves - Route du Vallon 13 - 1854 Leysin 079 952 54 84

yvespfund@icloud.com

Communes : Château-d'Oex - Rossinière - Rougemont

JURA-NORD VAUDOIS

Jura-Nord Vaudois - 1:

Responsable: AJVAZI Nexhmedin - Route de Valeyres 16 - 1350 Orbe 024 441 21 26 079 355 16 79

api-ajvazi@bluewin.ch

Communes: Croy - Juriens - La Praz - L'Abbaye - Le Chenit - Le Lieu - Premier - Romainmôtier-Envy - Vallorbe - Vaulion

Jura-Nord Vaudois - 2:

Responsable: AJVAZI Brahim - Route de Valeyres 2 D - 1350 Orbe 079 755 44 86

bajvazi@bluewin.ch

Communes : Agiez – Arnex-sur-Orbe – Ballaigues – Baulmes – Bavois – Bofflens – Bretonnières – Champvent (Essert, Villars) Chavornay – Ependes - L'Abergement – Les Clées – Lignerolle – Mathod – Montcherand – Orbe - Rances - Sergey - Suchy

Valeyres-sous-Rances

Jura-Nord Vaudois – 3:

Responsable: MERMOD Willy - Chemin des Addreys 12 - 1450 Sainte-Croix 079 446 67 09

jw.mermod@bluewin.ch

Communes: Belmont-sur-Yverdon - Bioley-Magnoux - Bonvillars - Bullet - Chamblon - Champagne - Chavannes-le-Chêne Chêne-Pâquier - Cheseaux-Noréaz - Concise - Corcelles-près-Concise - Cronay - Cuarny - Demoret - Donneloye (Prahins) Fiez - Fontaines-sur-Grandson - Giez - Grandevent - Grandson - Mauborget - Molondin - Montagny-près-Yverdon - Mutruz Novalles - Onnens - Orges - Orzens - Pomy - Provence - Rovray - Sainte-Croix - Suscevaz - Tévenon - Treycovagnes - Ursins Valeyres-sous-Montagny - Valeyres-sous-Ursins - Villars-Epeney - Vugelles-la-Mothe - Vuiteboeuf - Yverdon-les-Bains (Gressy) Yvonand

Sans réponse des inspecteurs susmentionnés et en cas d'urgence, veuillez appeler l'inspecteur cantonal.



Transmission de la médaille Apimondia entre MM. Werner Stern, président Apimondia 1995 et Roland Chablais, président de la Société d'apiculture de Lausanne. Epalinges – 25 février 2023

Avec nos chaleureux remerciements à Remy Destraz, pour la page de titre

www.apiculture.ch

Fédération Vaudoise des Sociétés d'Apiculture

Vuibroye, décembre 2023 - b Le secrétaire : Sylvain Uldry

